

TRANSAL

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 750 000 euros
Siège social : 28 bis Avenue de Stalingrad
21000 DIJON
305 064 347 RCS DIJON
(la « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
SOUMISE ET ADOPTÉE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 183 851,30 euros, de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 183 851,30 euros

AFFECTATION

En totalité au poste « autres réserves » 183 851,30 euros

Total 183 851,30 euros 183 851,30 euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président du directoire
Monsieur Laurent BRULÉ





Copie certifiée conforme
Le Président

Bilan Actif

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 16/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	276 435		276 435	276 435
Autres immobilisations incorporelles	230 807	185 520	45 287	25 674
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	507 242	185 520	321 722	302 109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	608 028	488 766	119 262	155 545
Autres immobilisations corporelles	23 293 782	15 325 976	7 967 807	6 255 144
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	25 235		25 235	135 570
TOTAL immobilisations corporelles :	23 927 045	15 814 741	8 112 304	6 546 259
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 452 941		6 452 941	4 474 460
Créances rattachées à des participations	(33 127)		(33 127)	1 559
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 991		39 991	42 679
TOTAL immobilisations financières :	6 459 805		6 459 805	4 518 698
ACTIF IMMOBILISÉ	30 894 092	16 000 262	14 893 831	11 367 066
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	322 673		322 673	309 987
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	322 673		322 673	309 987
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 388 176		3 388 176	3 743 467
Autres créances	930 843		930 843	650 849
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 319 018		4 319 018	4 394 315
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	2 975 000
Disponibilités	1 521 489		1 521 489	1 175 043
Charges constatées d'avance	40 391		40 391	33 076
TOTAL disponibilités et divers :	3 061 880		3 061 880	4 183 119
ACTIF CIRCULANT	7 703 571		7 703 571	8 887 422
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	38 597 663	16 000 262	22 597 401	20 254 488
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 16/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 750 000	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 826	20 826
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	75 001	75 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 343 773	6 193 529
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	183 851	150 244
TOTAL situation nette :	7 373 451	7 189 600
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 465 739	1 355 221
CAPITAUX PROPRES	8 839 190	8 544 821
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	197 503	181 403
Provisions pour charges	539 163	509 008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	736 666	690 411
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 015 000	5 309 181
Emprunts et dettes financières divers	4 232 704	1 821 953
TOTAL dettes financières :	9 247 704	7 131 134
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	970 987	1 284 109
Dettes fiscales et sociales	2 488 833	2 601 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 257	
Autres dettes	281 764	2 443
TOTAL dettes diverses :	3 773 841	3 888 122
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	13 021 545	11 019 256
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 597 401	20 254 488

Compte de Résultat (Première Partie)

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 16/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				3 520
Production vendue de biens	3 553		3 553	
Production vendue de services	25 654 479	854 734	26 509 213	27 407 897
Chiffres d'affaires nets	25 658 032	854 734	26 512 766	27 411 417
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			45 832	28 235
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 628 669	1 781 150
Autres produits			635 923	673 702
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 823 190	29 894 505
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 896 919	8 596 285
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(12 686)	33 799
Autres achats et charges externes			9 406 479	9 469 182
TOTAL charges externes :			17 290 712	18 099 266
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			376 667	372 713
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 608 050	6 825 327
Charges sociales			1 988 306	1 901 129
TOTAL charges de personnel :			8 596 356	8 726 455
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 518 088	2 411 163
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 155	184 897
TOTAL dotations d'exploitation :			2 548 243	2 596 060
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 645	7 779
CHARGES D'EXPLOITATION			28 819 624	29 802 273
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 566	92 232

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 16/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 566	92 232
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	246 521	13 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	84	13 292
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	41 725	95 026
	288 330	122 122
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 000	20 000
Intérêts et charges assimilées	257 692	171 385
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	277 692	191 385
RÉSULTAT FINANCIER	10 639	(69 263)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 205	22 969
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	444 158	512 934
Produits exceptionnels sur opérations en capital	391 521	411 331
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	835 679	924 265
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 920	21 435
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 581	46 631
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	502 039	544 458
	610 540	612 524
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	225 138	311 742
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	55 492	184 467
TOTAL DES PRODUITS	29 947 200	30 940 893
TOTAL DES CHARGES	29 763 348	30 790 649
BÉNÉFICE OU PERTE	183 851	150 244

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/24

Désignation de la société : **SA TRANSAL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 22 597 401 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 183 851 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11 avril 2025 par le Directoire de la Société.

Faits marquants :

La société TRANSAL a acheté le 01/07/2024 les sociétés Transports P Girod, LELG Location, et 3 Palisses domiciliées ZI de BRAILLE 69380 LISSIEU .

Evénement postérieur à la clôture :

Les sociétés Transports Girod (28 Bis Avenue de Stalingrad 21000 Dijon) et SAS des 3 Palisses (28 Bis Avenue de Stalingrad 21000 Dijon) entreront dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont TRANSAL (28 Bis Avenue de Stalingrad -21000 DIJON), agit en qualité de tête de groupe à compter du 1/1/2025.

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée de préférence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Si une réévaluation a été effectuée, sa nature et son montant apparaissent au tableau 2054 bis-SD 2025.

L'amortissement a été calculé sur la période d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif, ce qui est précisé au tableau 2055-SD 2025.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage industriels : 4 à 6 ans
- Installations, agencements et aménagements : 4 à 10 ans
- Matériel de transport (parc de véhicule) : 2 à 8 ans
- Matériel, mobilier de bureau & informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Il a été décidé à partir de cette année, de modifier la durée normale d'amortissement du matériel de transport avec moteur de 5 à 6 ans, et du matériel de transport tracté de 5 à 8 ans.

Immobilisations financières

Les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont comptabilisés en charge.

Fiscalement, ils sont amortis sur 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres (année 2013 pour les titres TRANSPORTS BARBE, TRANS'GP EST et MSPL – année 2024 pour les titres TRANSPORTS GIROD ET SAS DES 3 PALISSES).

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de la quote-part de situation nette comptable, corrigée le cas échéant d'appréciations économiques

Fonds de commerce

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds de commerce Trans'GP Est et notre mali de fusion Trans'GP Est n'ont pas de durée limitée et à ce titre ils ne sont pas amortis. Compte tenu qu'aucun indice de perte de valeur n'a été relevé, aucune dépréciation n'a été constatée sur ce fonds de commerce et sur ce mali de fusion pour l'exercice 2024.

Stock et en cours :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu, selon indication au tableau des provisions 2056-SD 2025.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Le tableau 2056-SD 2025 reprend le détail des provisions, en distinguant les provisions réglementées fiscalement. Ce tableau est donc adapté pour répondre aux exigences du Décret comptable.

Valeurs mobilières de placement :

Les titres non cotés ont été estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé :

Les principaux renseignements concernant cette rubrique figurent au tableau 2054-SD 2025.

Etat des amortissements :

Le détail en est donné au tableau 2055-SD 2024. Les amortissements dérogatoires qui, selon le décret comptable doivent figurer au compte de provision, figurent sur ce tableau. Leur montant en a été calculé conformément à la loi du 29/12/1982.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif suivant la durée d'utilisation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre	Capital	Capitaux propres (hors capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SAS TRANSPORTS CHAMPAGNAT - 95150 Taverny	600 000	4 488 301	100	255 382
SCI CHACO - 21000 Dijon	750 000	1 927 435	99,99	291 304
SAS TRANSPORTS BARBE - 21000 Dijon	600 000	1 841 578	100	-154 871
SAS TRANSPORTS GIROD - 21000 Dijon	500 000	-281 592	100	-370 374
SAS DES 3 PALISSES - 21000 DIJON	900	116 685	100	-6 826

Renseignements globaux sur toutes les filiales			
Filiales (détenues à + 50%)	Valeur Comptable Brute	Valeur Comptable Nette	Montant des Prêts & Avances
SAS TRANSPORTS CHAMPAGNAT - 95150 Taverny	1 524 490	1 524 490	
SCI CHACO - 21000 Dijon	749 970	749 970	
SAS TRANSPORTS BARBE - 21000 Dijon	2 200 000	2 200 000	302 816
SAS TRANSPORTS GIROD - 21000 Dijon	1 274 320	1 274 320	11 900
SAS DES 3 PALISSES - 21000 Dijon	704 160	704 160	120 344

Etat des échéances des créances et des dettes :

Le tableau 2057-SD 2024 donne l'état des créances et des dettes avec leur répartition à « moins d'un an », « de 1 à 5 ans » et « plus de 5 ans ».

Engagements :

Le montant des emprunts faisant l'objet de caution, gage ou nantissement s'élevait au 31/12/2024 à la somme de 4 263 204 €.

Le montant de caution solidaire sur emprunts des filiales s'élevait au 31/12/2024 à la somme de 5 845 253 € :

TRANSPORTS CHAMPAGNAT	: 2 715 148 €
SCI CHACO	: 359 658 €
TRANSPORTS BARBE	: 2 281 789 €
TRANSPORTS GIROD	: 31 927 €
SAS DES 3 PALISSES	: 456 731 €

Disponibilités :

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les positions des organismes financiers, compte tenu, éventuellement des états de rapprochement.

Produits à recevoir – charges et produits constatés d'avance – charges à payer :

Produits à recevoir : La somme de 224 702 € correspond à :

- TICPE à recevoir : 159 750 €
- CVAE à recevoir : 314 €
- Intérêts courus / comptes courants associés à recevoir : 16 521 €
- Intérêts courus / placements (comptes à terme) à recevoir : 46 662 €
- Organismes Sociaux à recevoir : 1 455 €

Autres créances :

- Fournisseur Avoir à recevoir & avances : 14 432 €
- Clients Factures à établir : 256 673 €

Charges constatées d'avance : un montant de 40 391 € apparait au bilan (charges diverses)

Charges à payer :

- Intérêts courus / autres emprunts : 9 486 €
- Intérêts courus / ligne de crédit : 1 796 €
- Intérêts courus / comptes courants associés à payer : 143 752 €
- Fournisseurs FNP : 161 168 €
- Clients avoirs à facturer : 281 764 €

- Dette provisionnée pour CP : 605 149 €
- Dette provisionnée pour RC : 41 671 €
- Personnel autres charges à payer 13 250 €
- Provision charges sur CP : 195 463 €
- Provision charges sur RC : 13 460 €
- Organismes sociaux autres charges à payer : 15 449 €
- Etat Charges à payer : 77 787 €

Indemnités de fin de carrière :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2024 a été évalué et provisionné dans les comptes à hauteur de 389 163 €.

Capital social :

Le capital social de la société d'un montant de 750 000€ est composé de 3 000 titres d'une valeur nominale de 250,00€

Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Produits Exceptionnels : La somme de 835 679 € correspond à :

- Produits exceptionnels /opérations de gestion : 0 €
- Produits exceptionnels / opérations en capital : 444 158 €
- Reprises exceptionnelles aux amortissements : 391 521 €

Charges Exceptionnelles : La somme de 610 540 € correspond à :

- Charges exceptionnelles /opérations de gestion : 60 920 €
- Charges exceptionnelles / opérations en capital : 47 581 €
- Dotations exceptionnelles aux amortissements : 502 039 €

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18 350 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SA TRANSAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe fiscal TRANSAL, 28 Bis Avenue de Stalingrad -21000 DIJON. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit qu'en cas de sortie d'une filiale de l'intégration fiscale, les économies d'IS générées par l'utilisation des déficits de cette filiale par la mère devront être restituées à la filiale.

La société TRANSAL est la société mère d'un groupe intégré fiscalement avec la société Transports Champagnat (située 14 Avenue des Châtaigniers-95150 TAVERNY) et depuis le 1^{er} janvier 2014, la société Transports Barbe (située 28 Bis avenue de Stalingrad-21000 DIJON).

L'Intégration fiscale est pratiquée selon la méthode de neutralité.

Les déficits des sociétés intégrées fiscalement utilisés par la société mère sont nuls.

Transactions entre parties liées :

Aucune information n'est donnée dans cette annexe sur les transactions conclues entre les parties liées. En effet, les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité et les transactions non significatives ne sont pas fournies en application de l'article R.123-198 du code de commerce.

Comptes Consolidés

TRANSAL est la société mère qui effectue la consolidation pour le Groupe TRANSAL.

Autres Informations :

Effectif moyen du personnel : 178 personnes



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



EXPERTISE COMPTABLE ET
AUDIT SAS
37 rue Elsa Triolet
Parc d'Activités Valmy
21000 Dijon

TRANSAL SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
TRANSAL SA
28 Bis Avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT SAS
37 rue Elsa Triolet
Parc d'Activités Valmy
21000 Dijon



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



EXPERTISE COMPTABLE ET
AUDIT SAS
37 rue Elsa Triolet
Parc d'Activités Valmy
21000 Dijon

TRANSAL SA

28 Bis Avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société TRANSAL SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSAL SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Dijon, le 27 juin 2025

KPMG SA

Signé par Samuel BRUNNEVAL
Le 27/06/2025

ID: tx_xYy2w6LPMko8

Signed with
Universign

Samuel Brunneval

Associé

Dijon, le 27 juin 2025

ECA - EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Signé par Jerome Burrier
Le 27/06/2025

ID: tx_xYy2w6LPMko8



Jérôme Burrier

Associé

Bilan Actif

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 02/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	276 435		276 435	276 435
Autres immobilisations incorporelles	230 807	185 520	45 287	25 674
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	507 242	185 520	321 722	302 109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	608 028	488 766	119 262	155 545
Autres immobilisations corporelles	23 293 782	15 325 976	7 967 807	6 255 144
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	25 235		25 235	135 570
TOTAL immobilisations corporelles :	23 927 045	15 814 741	8 112 304	6 546 259
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 452 941		6 452 941	4 474 460
Créances rattachées à des participations	(33 127)		(33 127)	1 559
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 991		39 991	42 679
TOTAL immobilisations financières :	6 459 805		6 459 805	4 518 698
ACTIF IMMOBILISÉ	30 894 092	16 000 262	14 893 831	11 367 066
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	322 673		322 673	309 987
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	322 673		322 673	309 987
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 388 176		3 388 176	3 743 467
Autres créances	930 843		930 843	650 849
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 319 018		4 319 018	4 394 315
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	2 975 000
Disponibilités	1 521 489		1 521 489	1 175 043
Charges constatées d'avance	40 391		40 391	33 076
TOTAL disponibilités et divers :	3 061 880		3 061 880	4 183 119
ACTIF CIRCULANT	7 703 571		7 703 571	8 887 422
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

38 597 663

16 000 262

22 597 401

20 254 488

Bilan Passif

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 02/04/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 750 000	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 826	20 826
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	75 001	75 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 343 773	6 193 529
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	183 851	150 244
TOTAL situation nette :	7 373 451	7 189 600
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 465 739	1 355 221
CAPITAUX PROPRES	8 839 190	8 544 821
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	197 503	181 403
Provisions pour charges	539 163	509 008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	736 666	690 411
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 015 000	5 309 181
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 232 704	1 821 953
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	9 247 704	7 131 134
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	970 987	1 284 109
Dettes fiscales et sociales	2 488 833	2 601 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 257	
Autres dettes	281 764	2 443
TOTAL dettes diverses :	3 773 841	3 888 122
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	13 021 545	11 019 256
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 597 401	20 254 488

Compte de Résultat (Première Partie)

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 02/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				3 520
Production vendue de biens	3 553		3 553	
Production vendue de services	25 654 479	854 734	26 509 213	27 407 897
Chiffres d'affaires nets	25 658 032	854 734	26 512 766	27 411 417
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			45 832	28 235
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 628 669	1 781 150
Autres produits			635 923	673 702
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 823 190	29 894 505
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 896 919	8 596 285
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(12 686)	33 799
Autres achats et charges externes			9 406 479	9 469 182
TOTAL charges externes :			17 290 712	18 099 266
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			376 667	372 713
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 608 050	6 825 327
Charges sociales			1 988 306	1 901 129
TOTAL charges de personnel :			8 596 356	8 726 455
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 518 088	2 411 163
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 155	184 897
TOTAL dotations d'exploitation :			2 548 243	2 596 060
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 645	7 779
CHARGES D'EXPLOITATION			28 819 624	29 802 273
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 566	92 232

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TRANSAL SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 02/04/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 566	92 232
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	246 521	13 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	84	13 292
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	41 725	95 026
	288 330	122 122
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 000	20 000
Intérêts et charges assimilées	257 692	171 385
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	277 692	191 385
RÉSULTAT FINANCIER	10 639	(69 263)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 205	22 969
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	444 158	512 934
Produits exceptionnels sur opérations en capital	391 521	411 331
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	835 679	924 265
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 920	21 435
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 581	46 631
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	502 039	544 458
	610 540	612 524
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	225 138	311 742
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	55 492	184 467
TOTAL DES PRODUITS	29 947 200	30 940 893
TOTAL DES CHARGES	29 763 348	30 790 649
BÉNÉFICE OU PERTE	183 851	150 244

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/24

Désignation de la société : **SA TRANSAL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 22 597 401 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 183 851 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11 avril 2025 par le Directoire de la Société.

Faits marquants :

La société TRANSAL a acheté le 01/07/2024 les sociétés Transports P Girod, LELG Location, et 3 Palisses domiciliées ZI de BRAILLE 69380 LISSIEU .

Evénement postérieur à la clôture :

Les sociétés Transports Girod (28 Bis Avenue de Stalingrad 21000 Dijon) et SAS des 3 Palisses (28 Bis Avenue de Stalingrad 21000 Dijon) entreront dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont TRANSAL (28 Bis Avenue de Stalingrad -21000 DIJON), agit en qualité de tête de groupe à compter du 1/1/2025.

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée de préférence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Si une réévaluation a été effectuée, sa nature et son montant apparaissent au tableau 2054 bis-SD 2025.

L'amortissement a été calculé sur la période d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif, ce qui est précisé au tableau 2055-SD 2025.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage industriels : 4 à 6 ans
- Installations, agencements et aménagements : 4 à 10 ans
- Matériel de transport (parc de véhicule) : 2 à 8 ans
- Matériel, mobilier de bureau & informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Il a été décidé à partir de cette année, de modifier la durée normale d'amortissement du matériel de transport avec moteur de 5 à 6 ans, et du matériel de transport tracté de 5 à 8 ans.

Immobilisations financières

Les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont comptabilisés en charge.

Fiscalement, ils sont amortis sur 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres (année 2013 pour les titres TRANSPORTS BARBE, TRANS'GP EST et MSPL – année 2024 pour les titres TRANSPORTS GIROD ET SAS DES 3 PALISSES).

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de la quote-part de situation nette comptable, corrigée le cas échéant d'appréciations économiques

Fonds de commerce

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds de commerce Trans'GP Est et notre mali de fusion Trans'GP Est n'ont pas de durée limitée et à ce titre ils ne sont pas amortis. Compte tenu qu'aucun indice de perte de valeur n'a été relevé, aucune dépréciation n'a été constatée sur ce fonds de commerce et sur ce mali de fusion pour l'exercice 2024.

Stock et en cours :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu, selon indication au tableau des provisions 2056-SD 2025.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Le tableau 2056-SD 2025 reprend le détail des provisions, en distinguant les provisions réglementées fiscalement. Ce tableau est donc adapté pour répondre aux exigences du Décret comptable.

Valeurs mobilières de placement :

Les titres non cotés ont été estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé :

Les principaux renseignements concernant cette rubrique figurent au tableau 2054-SD 2025.

Etat des amortissements :

Le détail en est donné au tableau 2055-SD 2024. Les amortissements dérogatoires qui, selon le décret comptable doivent figurer au compte de provision, figurent sur ce tableau. Leur montant en a été calculé conformément à la loi du 29/12/1982.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif suivant la durée d'utilisation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre	Capital	Capitaux propres (hors capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SAS TRANSPORTS CHAMPAGNAT - 95150 Taverny	600 000	4 488 301	100	255 382
SCI CHACO - 21000 Dijon	750 000	1 927 435	99,99	291 304
SAS TRANSPORTS BARBE - 21000 Dijon	600 000	1 841 578	100	-154 871
SAS TRANSPORTS GIROD - 21000 Dijon	500 000	-281 592	100	-370 374
SAS DES 3 PALISSES - 21000 DIJON	900	116 685	100	-6 826

Renseignements globaux sur toutes les filiales			
Filiales (détenues à + 50%)			
	Valeur Comptable Brute	Valeur Comptable Nette	Montant des Prêts & Avances
SAS TRANSPORTS CHAMPAGNAT - 95150 Taverny	1 524 490	1 524 490	
SCI CHACO - 21000 Dijon	749 970	749 970	
SAS TRANSPORTS BARBE - 21000 Dijon	2 200 000	2 200 000	302 816
SAS TRANSPORTS GIROD - 21000 Dijon	1 274 320	1 274 320	11 900
SAS DES 3 PALISSES - 21000 Dijon	704 160	704 160	120 344

Etat des échéances des créances et des dettes :

Le tableau 2057-SD 2024 donne l'état des créances et des dettes avec leur répartition à « moins d'un an », « de 1 à 5 ans » et « plus de 5 ans ».

Engagements :

Le montant des emprunts faisant l'objet de caution, gage ou nantissement s'élevait au 31/12/2024 à la somme de 4 263 204 €.

Le montant de caution solidaire sur emprunts des filiales s'élevait au 31/12/2024 à la somme de 5 845 253 € :

TRANSPORTS CHAMPAGNAT : 2 715 148 €

SCI CHACO : 359 658 €

TRANSPORTS BARBE : 2 281 789 €

TRANSPORTS GIROD : 31 927 €

SAS DES 3 PALISSES : 456 731 €

Disponibilités :

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les positions des organismes financiers, compte tenu, éventuellement des états de rapprochement.

Produits à recevoir – charges et produits constatés d'avance – charges à payer :

Produits à recevoir : La somme de 224 702 € correspond à :

- TICPE à recevoir : 159 750 €
- CVAE à recevoir : 314 €
- Intérêts courus / comptes courants associés à recevoir : 16 521 €
- Intérêts courus / placements (comptes à terme) à recevoir : 46 662 €
- Organismes Sociaux à recevoir : 1 455 €

Autres créances :

- Fournisseur Avoir à recevoir & avances : 14 432 €
- Clients Factures à établir : 256 673 €

Charges constatées d'avance : un montant de 40 391 € apparaît au bilan (charges diverses)

Charges à payer :

- Intérêts courus / autres emprunts : 9 486 €
- Intérêts courus / ligne de crédit : 1 796 €
- Intérêts courus / comptes courants associés à payer : 143 752 €
- Fournisseurs FNP : 161 168 €
- Clients avoirs à facturer : 281 764 €

- Dette provisionnée pour CP : 605 149 €
- Dette provisionnée pour RC : 41 671 €
- Personnel autres charges à payer 13 250 €
- Provision charges sur CP : 195 463 €
- Provision charges sur RC : 13 460 €
- Organismes sociaux autres charges à payer : 15 449 €
- Etat Charges à payer : 77 787 €

Indemnités de fin de carrière :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2024 a été évalué et provisionné dans les comptes à hauteur de 389 163 €.

Capital social :

Le capital social de la société d'un montant de 750 000€ est composé de 3 000 titres d'une valeur nominale de 250,00€

Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Produits Exceptionnels : La somme de 835 679 € correspond à :

- Produits exceptionnels /opérations de gestion : 0 €
- Produits exceptionnels / opérations en capital : 444 158 €
- Reprises exceptionnelles aux amortissements : 391 521 €

Charges Exceptionnelles : La somme de 610 540 € correspond à :

- Charges exceptionnelles /opérations de gestion : 60 920 €
- Charges exceptionnelles / opérations en capital : 47 581 €
- Dotations exceptionnelles aux amortissements : 502 039 €

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18 350 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SA TRANSAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe fiscal TRANSAL, 28 Bis Avenue de Stalingrad -21000 DIJON. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit qu'en cas de sortie d'une filiale de l'intégration fiscale, les économies d'IS générées par l'utilisation des déficits de cette filiale par la mère devront être restituées à la filiale.

La société TRANSAL est la société mère d'un groupe intégré fiscalement avec la société Transports Champagnat (située 14 Avenue des Châtaigniers-95150 TAVERNY) et depuis le 1^{er} janvier 2014, la société Transports Barbe (située 28 Bis avenue de Stalingrad-21000 DIJON).

L'Intégration fiscale est pratiquée selon la méthode de neutralité.

Les déficits des sociétés intégrées fiscalement utilisés par la société mère sont nuls.

Transactions entre parties liées :

Aucune information n'est donnée dans cette annexe sur les transactions conclues entre les parties liées. En effet, les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité et les transactions non significatives ne sont pas fournies en application de l'article R.123-198 du code de commerce.

Comptes Consolidés

TRANSAL est la société mère qui effectue la consolidation pour le Groupe TRANSAL.

Autres Informations :

Effectif moyen du personnel : 178 personnes

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : TRANSAL SA										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	470 108	KE		KF	37 135
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	604 471	KT		KU	3 557
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 079 233	KW		KX	721 567
		Matériel de transport *				KY	18 938 982	KZ		LA	3 249 654
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	644 808	LC		LD	248 473
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK	135 570	LL		LM	603 224
	TOTAL III					LN	22 403 064	LO		LP	4 826 476
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	4 476 019	8V		8W	2 357 124
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	42 679	1U		1V	6 078		
TOTAL IV				LQ	4 518 698	LR		LS	2 363 201		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	27 391 869	ØH		ØJ	7 226 812	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	507 242	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	608 028	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	2 800 800	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	2 588 936	MQ	19 599 701	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	893 281	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND	713 559	NE	25 235	NF	
	TOTAL III			IY		NG	3 302 494	NH	23 927 045	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX	413 329	ØY	6 419 814	ØZ	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	8 765	2F	39 991	2G	
	TOTAL IV			13		NJ	422 094	NK	6 459 805	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	3 724 588	ØL	30 894 092	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2025

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: TRANSAL SA

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise TRANSAL SA										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	167 999	PF	17 522	PG	0	PH	185 520		
TOTAL I		RK	167 999	RM	17 522	RN		RO	185 520		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	448 925	QA	39 840	QB	0	QC	488 766		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 762 854	QE	105 828	QF	0	QG	1 868 682		
	Matériel de transport	QH	13 102 002	QI	2 256 766	QJ	2 542 630	QK	12 816 138		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	543 024	QM	98 132	QN	0	QO	641 156		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	15 856 804	QV	2 500 567	QW	2 542 630	QX	15 814 741		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	16 024 803	ØP	2 518 088	ØQ	2 542 630	ØR	16 000 262		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	7 485			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	7 485			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	136 680		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	(33 647)		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	103 033		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	502 039	NR	NS	NT	391 521	NU	NV	110 518	
Total général non traité (NP + NQ + NR)	NW		502 039	Total général non traité (NS + NT + NU)	NY	391 521	Total général non traité (NW - NY)	NZ		110 518	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		TRANSAL SA		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	1 355 221	TM	502 039	TN	391 521	TO	1 465 739
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1 355 221	TS	502 039	TT	391 521	TU	1 465 739
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	374 008	4Y	15 155	4Z		5A	389 163
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	135 000	EP	15 000	EQ		ER	150 000
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	181 403	5W	20 000	5X	3 900	5Y	197 503
	TOTAL II	5Z	690 411	TV	50 155	TW	3 900	TX	736 666
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (I) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 045 632	UB	552 194	UC	395 421	UD	2 202 405
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	30 155	UF	3 900			
	- financières		UG	20 000	UH				
	- exceptionnelles		UJ	502 039	UK	391 521			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : TRANSAL SA										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	(33 127)	UM		UN	(33 127)			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	39 991	UV		UW	39 991			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	3 388 176		3 388 176					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	790		790					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 455		1 455					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	191 684		191 684					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	54 366		54 366					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	160 064		160 064					
	Groupe et associés (2)				VC	508 051		508 051					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	14 432		14 432					
	Charges constatées d'avance				VS	40 391		40 391					
	TOTAUX				VT	4 366 273	VU	4 359 409	VV	6 864			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	1 796		1 796						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	5 013 204		2 368 223		2 644 981				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	20 874		20 874						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	970 987		970 987						
Personnel et comptes rattachés				8C	661 494		661 494						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	858 920		858 920						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	831 342		831 342						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	137 077		137 077						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	32 257		32 257						
Groupe et associés (2)				VI	4 211 830		4 211 830						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	281 764		281 764						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	13 021 545	VZ	10 376 565		2 644 981				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	750 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	2 273 463	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	1 795 977	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						